

Communauté de Communes Bresse et Saône

50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Nombre de délégués

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 33

➤ présents : 31 ➤ contre :

➤ votants : 34 ➤ blanc :

➤ abstention : 1

Date de convocation : 2 juillet 2025Séance du 8 juillet 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 8 juillet à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, également convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Vésines sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-MERONI Isabelle-DIOCHON Eric-GAUTHERET
	Bâgé-le-Châtel	Marie-Pierre-BESSON Jean-Jacques
	Boissey	MALATERRE Jean-Louis
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	DOUARD Dominique
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-FAVRE Christian-CARILLIER Martine
	Gorrevoit	GUILLERMIN Henri
	Manziat	LARDET Denis-BERRY Florence
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	BUGAUD Jean-Pierre-DELAY Françoise-MARTIN Laurent
	Replonges	ROBIN Pascale-GAULIN Christian-PACCAUD Christine-MONTERAT Raphaël
	Reyssouze	
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	UNIA Emily-VILARD Philippe
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient absents les délégués suivants :

Madame Andrée TIRREAU.

Madame Victoria POLI.

Monsieur Christian CATHERIN a donné pouvoir à Monsieur Denis LARDET pour voter en son nom.

Monsieur Bertrand VERNOUX a donné pouvoir à Madame Pascale ROBIN pour voter en son nom.

Madame Agnès PELUS a donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne PESENTI pour voter en son nom.

Madame Florence BERRY a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Tour de l'Ain 2025 : convention avec Entre-A Vélo.

Le Tour de l'Ain est l'une des plus importantes manifestations sportives du département de l'Ain et accueillera les principales équipes professionnelles internationales. C'est un événement grand public, populaire et festif qui mobilise plus de 600 bénévoles pour son organisation, et qui s'adresse à tous les pratiquants de cyclisme.

Cet événement bénéficie également de l'appui des principaux médias régionaux (Le Progrès, France 3 Auvergne-Rhône-Alpes). L'épreuve est diffusée sur Eurosport, en France et à l'international avec une audience de plus de 5 millions de foyers touchés. C'est une opportunité considérable pour mettre en avant le territoire et ses atouts

Entre-A Vélo organisera le grand départ de la 1^{ère} étape du Tour de l'Ain, mercredi 6 août 2025 à Feillens, sur le territoire de la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Une subvention de 25 000 € est sollicitée par le comité d'organisation afin de veiller à la bonne organisation de l'évènement.

Au regard de l'intérêt que présente cet évènement sportif pour le territoire,

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 1 abstention,

.../...

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 001-200071371-20250708-08072025_82-DE

Enseigner
Le-vélo

ATTRIBUE une subvention de 25 000 € à l'association Entre-A Vélo pour l'organisation du départ de la 1^{ère} étape du Tour de l'Ain 2025 sur le territoire communautaire,

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention de subvention d'un montant de 25 000 € et tout document afférent.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

*Pour copie conforme,
Le Président,*

